

# Le 8 novembre 2007 Je vote CFDT

Le 8 novembre 2007, sont organisées les élections pour désigner vos représentants à la Commission Consultative Paritaire des Contractuels 84 (CCP)

#### LE VOTE SE FAIT EXCLUSIVEMENT PAR CORRESPONDANCE VOUS VENEZ DE RECEVOIR VOTRE MATÉRIEL DE VOTE, vous pouvez donc lire les différentes professions de foi, dont celle de la CFDT.

ATTENTION : votre bulletin doit parvenir à la Dagemo avant 14h le 8 novembre 2007 au plus tard - Pensez aux délais d'acheminement postaux !

- VOTER, c'est permettre aux élues et élus de défendre et construire, avec vous, vos carrières
- VOTER, c'est participer au dialogue social
- VOTER, c'est donner de la légitimité à vos représentants
- VOTER, c'est réaffirmer la dignité de chaque agent

Votre participation est essentielle. La force de la future CCP dépendra du nombre de vos votes.

#### **VOTER CFDT,**

- c'est voter pour une organisation syndicale confédérée, liée aux syndicats de travailleurs du public et du privé
- c'est voter pour une organisation syndicale qui a toujours défendu les nontitulaires, toujours encouragé les processus de titularisation, toujours soutenu les contractuels, sans corporatisme!
- c'est voter pour une organisation syndicale qui a pris ses responsabilités en signant les accords Jacob qui donnent de nouveaux droits aux agents contractuels.
- C'est voter pour une organisation syndicale qui siège dans toutes les instances du ministère (CTPM, CTPMC). Elle est en capacité de défendre les droits des agents contractuels et de porter leurs revendications, tant au niveau ministériel que dans le cadre des discussions avec la Fonction Publique (Ircantec).

**Secteur emploi**: 8bis, rue Lecuirot – Tél: 01 40 56 02 10 – 06 72 95 59 20 – fax: 01 40 52 02 19

Adresse e mail: syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

#### La CFDT vous engage fortement à voter et vous rappelle les objectifs prioritaires qu'elle s'est assignés, dans le cadre du fonctionnement de la CCP:

- l'amélioration du cadre de gestion : application aux agents relevant de l'article 6.1 de la loi de 1984, aménagement de la grille indiciaire des niveaux 1 et 1bis...
- assurer la représentation de tous les agents, quelle que soit leur affectation;
- porter une revendication forte sur la revalorisation substantielle des primes des contractuels, pour les faire tendre vers les montants alloués aux fonctionnaires ;
- obtenir, pour les contractuels 84, des droits identiques à ceux des contractuels 78 (réductions d'ancienneté, compétence de la CCP pour les promotions...)
- obtenir la mise en place de mesures de reclassement pour les agents dont le contrat ne serait pas renouvelé;
- l'accès à la formation pour les contractuels ;
- la mise en place d'un véritable parcours professionnel.

## **CANDIDATS CFDT**

## Collège Administration Centrale

Jean-Fabien DELHAYE - DAGPB Estelle OUBBADIA - DGT Richard CHICHE - DAGPB Anne MAURAGE-BOUSQUET - DPM Véronique GANGNEUX - DAGEMO Thierry LAHALLE - DAGPB Laurence BERNHEIM - DICOM Ouiza YAHIAOUI - DARES

# Collège Services Déconcentrés

Henriette WADOUX - DDTEFP Oise Laurent PINOT - DRTEFP Basse- Normandie Sylvette AVALET DINNEQUIN – DRTEFP PACA Wilfrid BELOT - DDASS Var Sylviane MASSON – DDASS Finistère Béatrice BRASQUIES - DDTEFP Lozère Benoît LOGRE - DDTEFP Seine St Denis Denis ROUAULT – DDTEFP Charente Maritime

Nathalie GACHIGNARD – DDASS Finistère

Alain MERCIER - DRASS IF Maud BERTHIER - DRTEFP Ile de France Michel MASUYER - DDTEFP Nord-Lille Françoise JOLY-VIALARD – DDTEFP Dordogne Hubert MELIAND - DRTEFP Centre Fabienne FARIDE - DDASS Finistère Hélène MENS - DDASS Finistère

La représentation CFDT est équilibrée entre les deux secteurs (Travail-Emploi et Santé-Solidarité) Ce n'est pas le cas de toutes les organisations syndicales se présentant à vos suffrages

Pour une représentation forte et solidaire à la CCP 84

# Votez, et faites voter CFDT

**Syndicat CFDT** 

Secteur solidarité: Interco - 47/49, av Simon Bolivar - 75950 PARIS - Tél: 01 56 41 52 52 - Fax: 01 56 41 52 51 Adresse e-mail: interco@cfdt.fr

**Secteur emploi**: 8bis, rue Lecuirot – Tél: 01 40 56 02 10 – 06 72 95 59 20 – fax: 01 40 52 02 19

Adresse e mail: syndicat.cfdt@travail.gouv.fr